

N° CA-30/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2023**

**Le 18 octobre 2023 à 16h30,**

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 06 octobre 2023, se sont réunis en salle du 9<sup>ème</sup> étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

**Étaient présents avec voix délibératives :** Jean-Didier BERGER, Nadège AZZAZ, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Colette HUARD, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Zaneta WOZNIAK, Thierry CAMPOS, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :** Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE.

**Était absente excusée ayant donné pouvoir avec voix consultative :** Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE à Antoine PELLETIER.

**Étaient absents excusés :** Michel VENEAU, Rahma GHIATOU, Malika BELARBI.

**Assistaient également :** Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

**Objet :** Extension du siège de Vallée Sud Habitat sis 5 rue Paul Vaillant Couturier à Clamart - Convention de servitude de tour d'échelle.

**VALLEE SUD HABITAT**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 OCTOBRE 2023**  
**DÉLIBERATION**

---

**Objet : Extension du siège de Vallée Sud Habitat sis 5 rue Paul Vaillant Couturier à Clamart - Convention de servitude de tour d'échelle.**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation,

**Vu** le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration qui autorise le Directeur Général à passer tous actes et contrats au nom de l'office et le représente dans les actes de la vie civile.

**Considérant** que VALLEE SUD HABITAT a entrepris les travaux d'extension de son siège situé 5 rue Paul Vaillant Couturier à Clamart.

**Considérant** que l'office doit procéder à la réalisation de son pignon, ce qui nécessite un surplomb sur le fonds situé 7 rue Paul Vaillant Couturier à Clamart et qu'il n'existe aucune autre solution technique permettant d'exécuter cet ouvrage.

**Considérant** que le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble **SDC 7 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER** autorise **VALLEE SUD HABITAT** à réaliser ces travaux de façade, d'installer son échafaudage et le droit d'accès temporaire à sa résidence en contrepartie d'une compensation financière.

**Considérant** que VALLEE SUD HABITAT s'engage à respecter les obligations ci-dessus ainsi que de remettre en état les éventuels dégâts occasionnés par ces travaux.

**Entendu** l'exposé du Président,

**Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **Autoriser** le Directeur Général ou son représentant à signer la convention de servitude de tour d'échelle.
- **Autoriser** le Directeur Général ou son représentant à négocier dans ce cadre une éventuelle compensation financière avec le syndicat des copropriétaires sans dépasser la somme de 3 500 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,  
Maire de Clamart,  
Président du Territoire  
Vallée Sud – Grand Paris,**

**Jean-Didier BERGER**

Vu pour être certifiée conforme à l'original  
Publiée ou notifiée le 26 octobre 2023  
Reçue en Préfecture le 24 octobre 2023  
Certifiée exécutoire le 26 octobre 2023  
Par application de la loi du 22 juillet 1982

**Yann CHEVALIER**  
Directeur Général